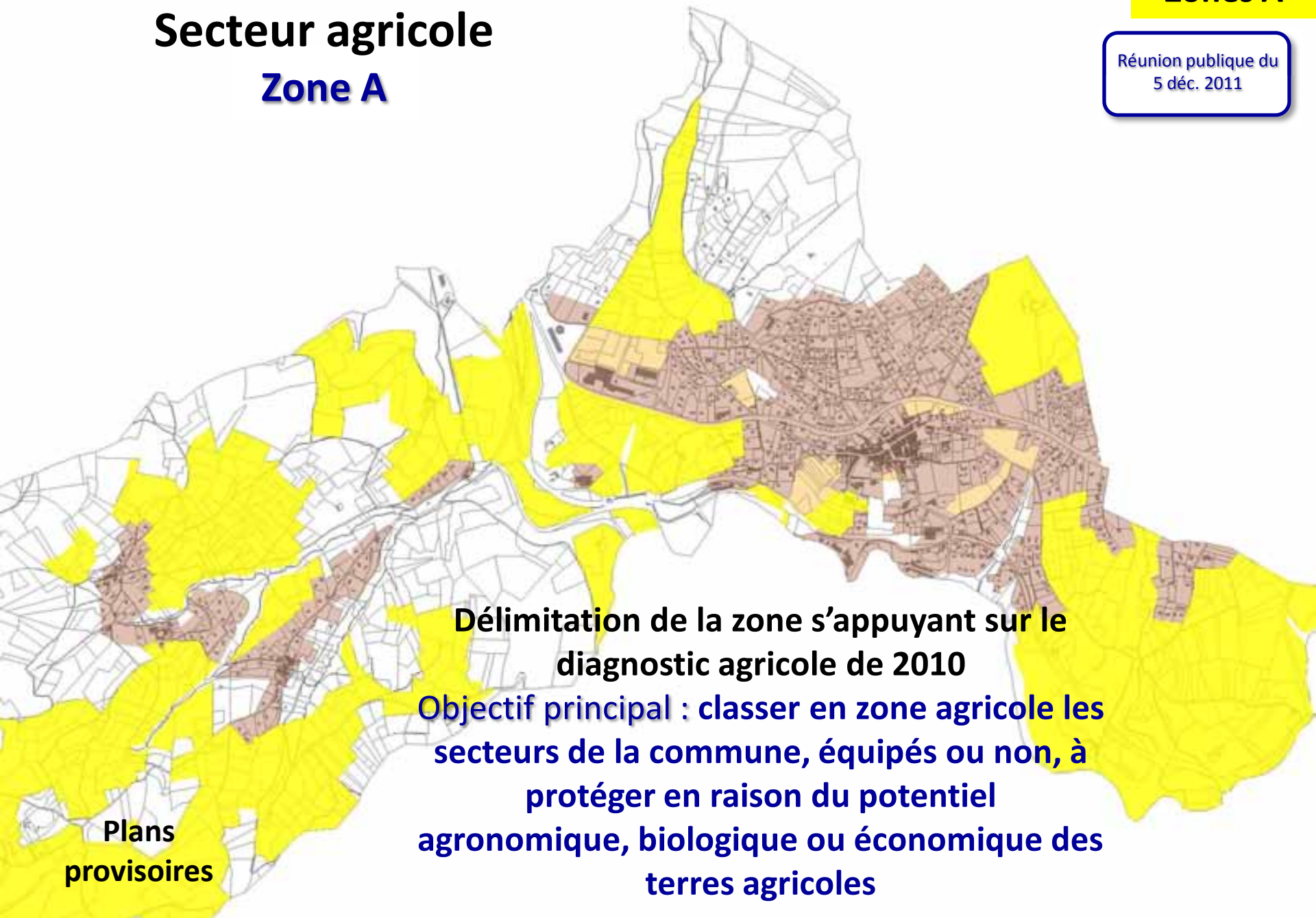


Secteur agricole

Zone A

Réunion publique du
5 déc. 2011



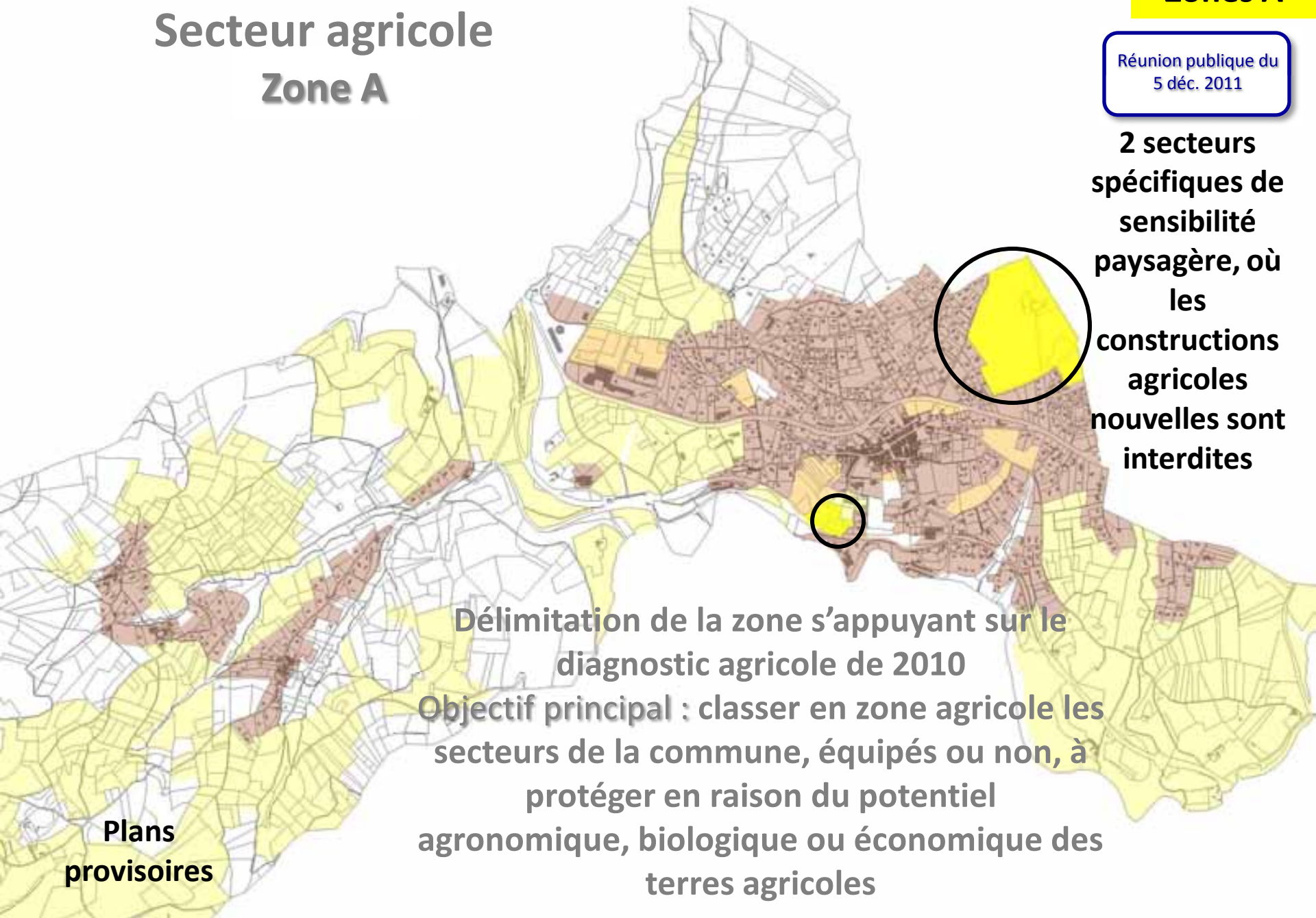
Délimitation de la zone s'appuyant sur le diagnostic agricole de 2010
Objectif principal : classer en zone agricole les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles

Plans provisoires

Secteur agricole Zone A

Réunion publique du
5 déc. 2011

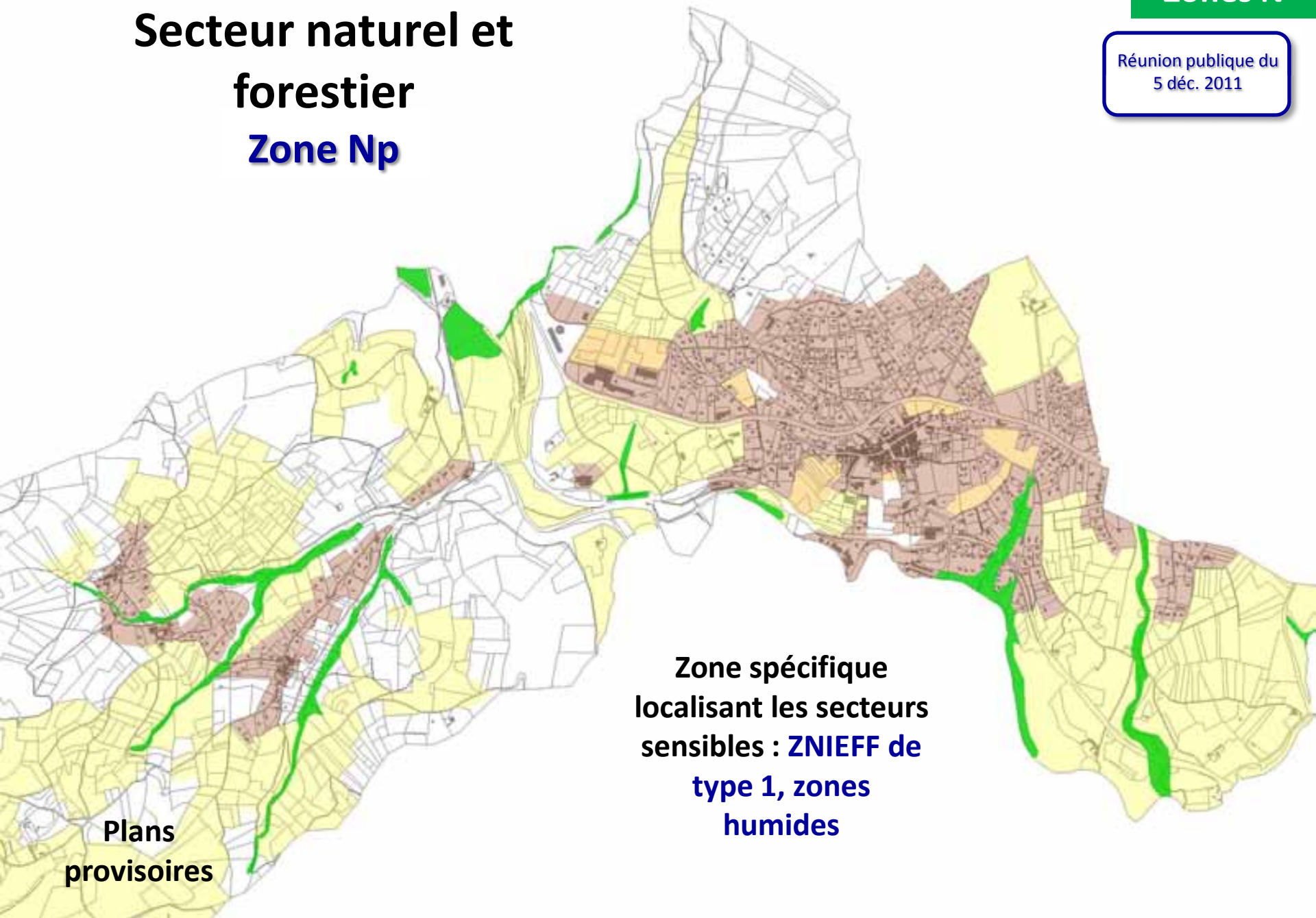
**2 secteurs
spécifiques de
sensibilité
paysagère, où
les
constructions
agricoles
nouvelles sont
interdites**



**Délimitation de la zone s'appuyant sur le
diagnostic agricole de 2010
Objectif principal : classer en zone agricole les
secteurs de la commune, équipés ou non, à
protéger en raison du potentiel
agronomique, biologique ou économique des
terres agricoles**

**Plans
provisoires**

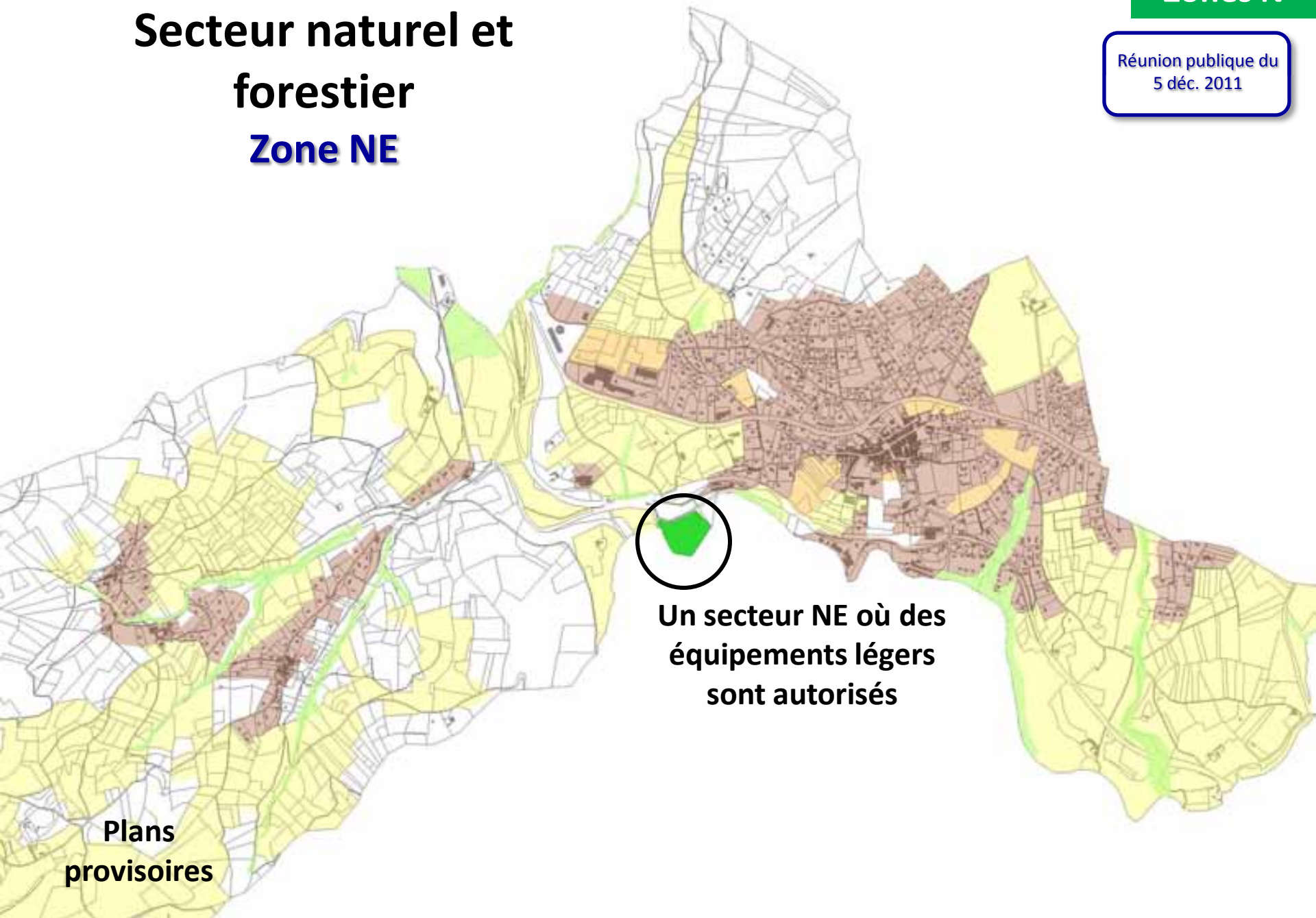
Secteur naturel et forestier Zone Np



Zone spécifique
localisant les secteurs
sensibles : ZNIEFF de
type 1, zones
humides

Plans
provisoires

Secteur naturel et forestier Zone NE

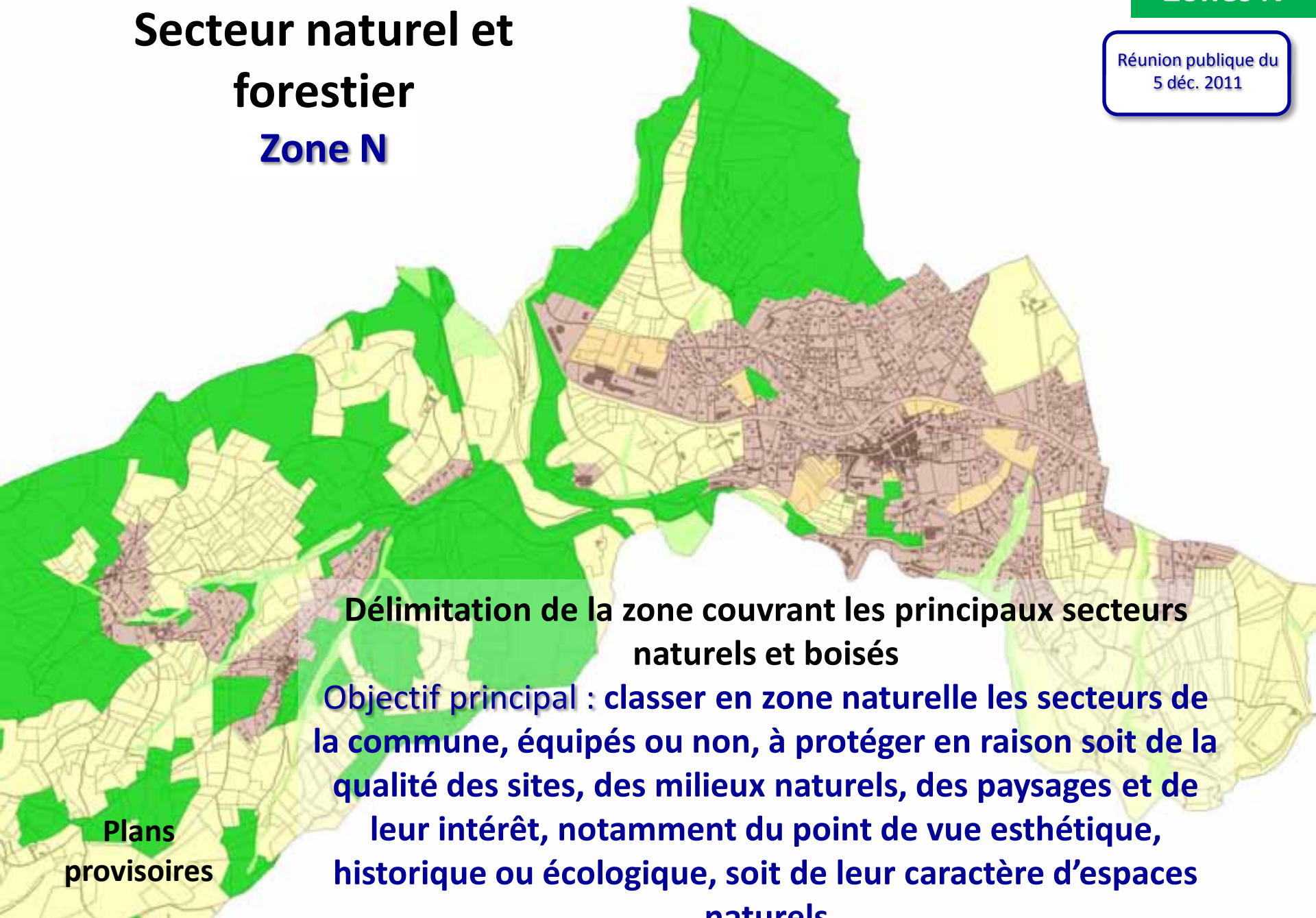


Plans
provisoires

Un secteur NE où des
équipements légers
sont autorisés

Secteur naturel et forestier

Zone N



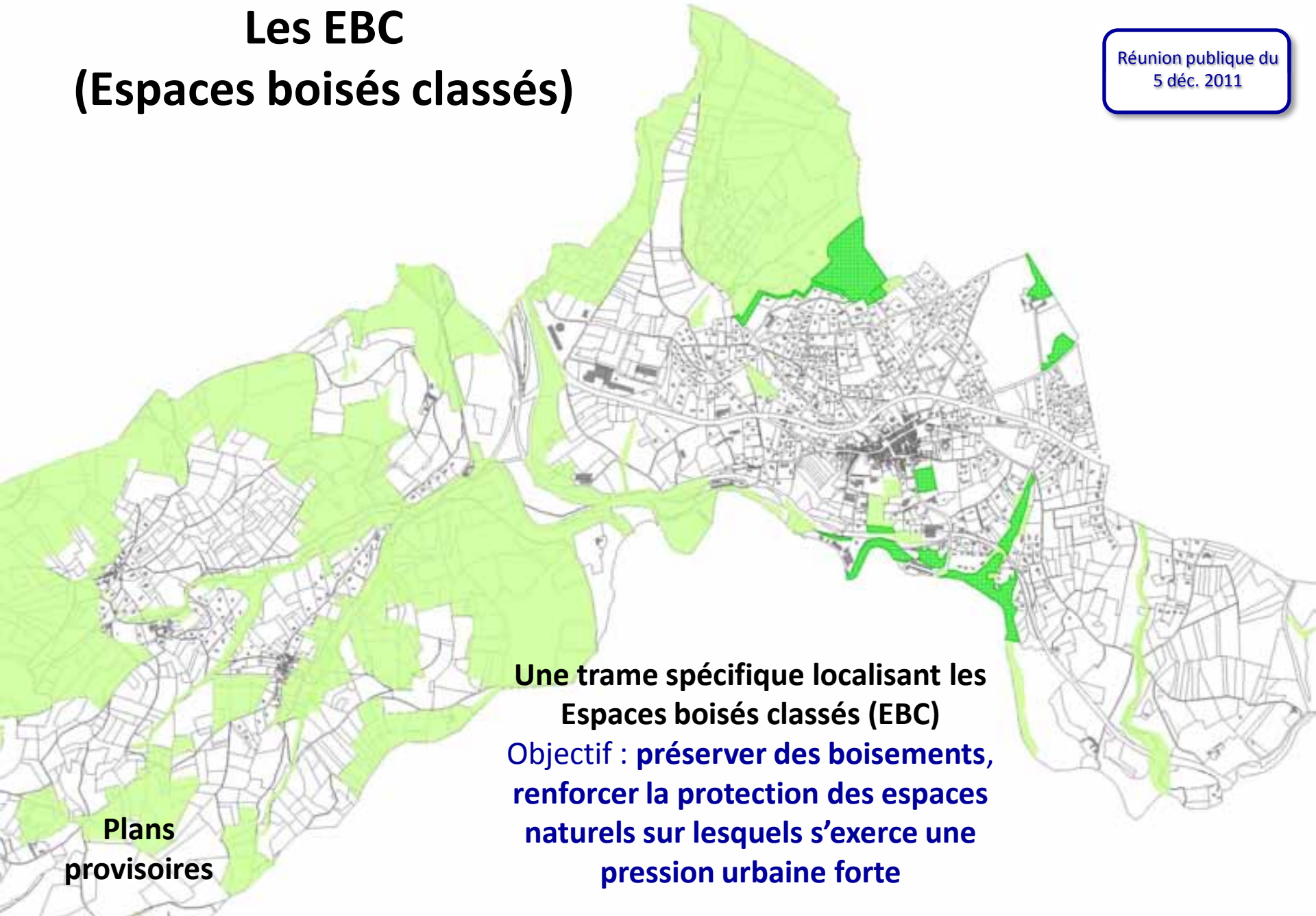
Délimitation de la zone couvrant les principaux secteurs naturels et boisés

Objectif principal : classer en zone naturelle les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de leur caractère d'espaces naturels

Plans
provisoires

Les EBC (Espaces boisés classés)

Réunion publique du
5 déc. 2011



Plans
provisoires

**Une trame spécifique localisant les
Espaces boisés classés (EBC)
Objectif : préserver des boisements,
renforcer la protection des espaces
naturels sur lesquels s'exerce une
pression urbaine forte**



Réunion publique du
5 déc. 2011

Etapes et calendrier du PLU

Réunion publique du
5 déc. 2011

Calendrier du PLU **actualisé**



Date du conseil municipal pour la
phase « arrêt » du PLU :
Mercredi 21 décembre 2011



Réunion publique du
5 déc. 2011

Comment s'organise la concertation autour du PLU ?

- ✓ **Réunions publiques**
- ✓ **Article** dans la presse locale
- ✓ **Articles** dans le bulletin municipal
- ✓ **Affichage** dans les lieux publics
- ✓ **Exposition** dans les locaux de la mairie
- ✓ **Registre d'observations** à disposition du public (en mairie)
- ✓ **Permanences** en mairie



Réunion publique du
5 déc. 2011

Echanges
